



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Création du S.I.V.U. par arrêté préfectoral du 4 avril 2000

Séance publique du 24 juin 2020

Membres en exercice : 8
Date de Publicité : 24 juin 2020

D/2020-010

Aujourd'hui, mercredi 28 juin 2020, à 9 heures 30, s'est réuni à son siège, 40 avenue de la Gare, à Bordeaux, le comité syndical sous la présidence de :

Monsieur Jean-Pierre BRASSEUR

Etaient présents :

A titre de titulaires :

Mesdames CUNY, JAMET et LABORDE et Messieurs LAMAISON et BRASSEUR

Madame MARCHAND et Monsieur du PARC, excusés, avaient donné pouvoir à Madame CUNY

Etaient excusés :

Mesdames BOISSEAU, DARTEYRE, JARTY-ROY, WALRYCK, BOUILHET, LIRE et LACROIX et Messieurs du Parc et PRADELS



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2020/010

*Compte Administratif de la Présidente pour
l'exercice 2019 - Approbation*

M Jean-Pierre BRASSEUR , présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Compte Administratif du S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC pour l'exercice 2019 a été arrêté le 31 décembre 2019. Concernant l'exercice 2019, ce compte administratif est présenté selon la nomenclature M14. Le Compte Administratif du S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe de la présente délibération.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

LE COMITE SYNDICAL

Vu les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,

Vu le Budget Primitif et les Décisions modificatives de l'exercice considéré et le rapport de présentation annexé,

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Le Compte Administratif du S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC présenté par la Présidente pour l'exercice 2019 est approuvé.

Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion de l'Administrateur des Finances Publiques qui fait l'objet d'une autre délibération.

www.sivu-bordeauxmerignac.fr

40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com

SIRET 253 306 187 00035

Article 2 :

Les recettes et les dépenses de l'exercice 2019 du budget principal du S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	1 487 099,18 €	17 887 284,45 €	19 374 383,63 €
DEPENSES	1 254 655,60 €	17 626 148,02 €	18 880 803,62 €
Résultat de clôture	+ 232 443,58 €	+ 261 136,43 €	+493 580,01 €
Résultat net = résultat cumulé depuis la création de la collectivité	3 397 452,32 €	861 136,43 €	4 258 588,75 €

D'où il résulte :

- Un résultat brut de fonctionnement de l'exercice de 261 136,43 € ;
- Et un résultat brut d'investissement de 232 443,58 € ;
- L'excédent global s'élève à 493 580,01 €.

Et donc, les résultats nets s'élèvent à :

- Le résultat net de fonctionnement s'élève à 861 136,43 € ;
- Le résultat net d'investissement s'élève à 3 397 452,32 € ;
- L'excédent net de clôture pour le SIVU BORDEAUX-MERIGNAC s'élève à 4 258 588,75 €.

Adopté :

Voix pour : 4

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social, le 24/06/2020

M. Jean-Pierre Brusseau

